

ÉTABLISSEMENT : 0350005R

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU JEUDI 25 AVRIL 2019

Année scolaire : 2018-2019  
Numéro de séance : 1819/06  
Date de convocation : 21 mars 2019  
Présidence de : M. Romain RAOUL,  
Proviseur

Quorum : 16  
Nombre des présents : 23  
Nombre d'absents excusés : 7

Dossier suivi par  
Yves Garnier

Téléphone  
02 99 16 80 80

Télécopie  
02 99 16 80 81

Mél.  
ce.0350005r@ac-rennes.fr

33, rue des Ecoles  
B.P. 80304  
35803 DINARD CEDEX

Site internet  
www.lyceehotelierdinard.fr



SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	page	Numéro d'acte	Pièces jointes
- approbation des PV des CA du 22/11/2018 et du 30/01/2019 ;	Vote	3		
- approbation de l'ordre du jour ;	Vote	3		
<u>Affaires administratives et financières</u>				
- compte-financier 2018 ;	Vote	4	85, 86	
- DBM pour vote et information ;	Vote	4, 5	82	
- Mise à jour de la charte sur les frais de déplacement ;	Vote	5, 6	83, 87	
- Point sur les travaux ;		6		
<u>Vie scolaire et pédagogique</u>				
- Modification du règlement intérieur et de ses annexes (règlement de l'internat et charte informatique) ;	Vote	7, 8	88	
- Génération 2024 ;	Vote	8	84	
<u>Moyens d'enseignement et pédagogiques</u>				
- ... ;		9		
<u>Questions diverses.</u>				
- ... ;		10		

Signatures

Le Président

M. Romain RAOUL



Le Secrétaire

M<sup>me</sup> Anne-Laure MOREAU



## PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 25 avril 2019

2/10

<i>Titulaires</i>	P	A	E	<i>Suppléants</i>	P	A	E
<b>Membres de Droit</b>							
M. Romain RAOUL	1						
M. Frank TROUBADOURS	1						
M <sup>me</sup> Anne-Laure LEGAILLARD	1						
M. Alain BERNARD	1						
M. Mikaël JOLY	1						
<b>Représentants du Conseil Régional</b>							
M. Martin MEYRIER	0	1					
M. Stéphane PERRIN	0	1					
<b>Représentants de la commune siège</b>							
M <sup>me</sup> Claudia CARFANTAN			1	M. Daniel BILLOT	1		
M <sup>me</sup> Catherine GUGUEN-GRACIE			1	M. Jean-Claude MAHE	1		
<b>Personnalité Qualifiée</b>							
M. Bruno VILT	1						
<b>Personnels d'Enseignement et d'Education</b>							
M <sup>me</sup> Elisabeth RICHARD	1			M <sup>me</sup> Agnès KNOCKAERT			
M. Claude NAOUR	1			M. Laurent CHARPENTIER			
M. Patrick CHAPELAND	1			M <sup>me</sup> Florence ROBIN			
M <sup>me</sup> Martine MARTIN	1			M. Yann-Mikaël TRIHAN			
M. Sébastien CHAUVEAU	1			M. Jean-François GEFFRAY			
M <sup>me</sup> Nicole CABIOC'H	1			M. Ludovic PORTIER			
M. Denis RIAUD	1			M <sup>me</sup> Véronique MARZIN			
<b>Personnels A TOSS</b>							
M <sup>me</sup> Sandrine MARZIOU	1			M. Philippe ROUSSEL			
M <sup>me</sup> Sylvie CUDONNEC			1	M <sup>me</sup> Delphine ACLOQUE	1		
M <sup>me</sup> Martine JEHAN	1			M. Laurent SECHER			
<b>Représentants des Parents d'Elèves</b>							
M <sup>me</sup> Anne-Laure MOREAU	1			M. Yves VINCENT			
M <sup>me</sup> Sandrine MONNET	1			M <sup>me</sup> Stéphanie JUBAULT			
M <sup>me</sup> Sylvie HAMEL-DAUDIN			1	M. Hervé ROZE			
M <sup>me</sup> Carole BAZILE	1			M <sup>me</sup> Stéphanie DESPRES			
M <sup>me</sup> Laïla MARIN	0		1	M <sup>me</sup> Nathalie GUILLOIS-SAMSON			
<b>Représentants des élèves</b>							
M <sup>elle</sup> Mélissa SMITH (TSTHR1)	0		1	M. Juluan DOMI (TSTHR2)	1		
M <sup>elle</sup> Adèle FAGON (TSTHR2)	1			M. Maxence KERMORGANT (TSTHR2)			
M. Yanis RAMBAUD (TSTHR2)	1			M. Matthieu PEIRANO-FABRE (TSTHR1)			
M. Benoît LE CLAINCHE (TSTHR1)	1			M <sup>elle</sup> Adèle LE BAIL (TSTHR1)			
M <sup>elle</sup> Léa JURE (1MHR1)	0		1	M <sup>elle</sup> Gwendoline LAFOND (1MHR1)			
<b>Totaux</b>	<b>21</b>	<b>2</b>	<b>7</b>		<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Présence de M. Marc GAZEAU, Fondé de Pouvoir représentant M. l'Agent Comptable



## Ouverture de séance. 18 h 10

3/10

### 1. Approbation du procès-verbal du C.A. du 22 novembre 2018

Le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 22 novembre 2018, est approuvé à l'unanimité.

### 2. Résultats du vote (le cas échéant)

*Votants : 23    Pour : 23    Contre : 0    Abstention : 0    Nuls : 0*

### 3. Approbation du procès-verbal du C.A. du 30 janvier 2019

Le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 30 janvier 2019, est approuvé à l'unanimité.

M<sup>me</sup> MARTIN, représentante des enseignants, demande des moyens supplémentaires dont le retour sur l'abondement de 10/11 heures supplémentaires.

### 4. Résultats du vote (le cas échéant)

*Votants : 23    Pour : 23    Contre : 0    Abstention : 0    Nuls : 0*

### 5. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

### 6. Résultats du vote (le cas échéant)

*Votants : 23    Pour : 23    Contre : 0    Abstention : 0    Nuls : 0*



**4/10**

## 1. Compte financier 2018

### 1.1. Compte financier 2018

#### 1.1.1. Compte-rendu de gestion de l'ordonnateur

#### 1.1.2. Compte-financier du comptable

### 1.2. Présentation / contexte

#### 1.2.1. Compte-rendu de gestion de l'ordonnateur

M<sup>me</sup> LEGAILLARD, Adjointe-Gestionnaire présente le compte-rendu de gestion 2018. Elle précise que le bilan concerne l'année civile et non l'année scolaire.

#### 1.2.2. Compte-financier du comptable

M. Marc GAZEAU, Fondé de Pouvoir représentant M. l'Agent-Comptable, présente le compte-rendu de gestion.

### 1.3. Commentaires / débat

M. BILLOT, représentant de la Mairie, demande si la masse salariale est en augmentation.

M<sup>me</sup> LEGAILLARD répond qu'il n'y a pas d'augmentation significative sur 5 ans ; la masse salariale est relativement stable. Par contre, le lycée ne maîtrise pas ce type de données.

M<sup>me</sup> MARZIOU, représentante des personnels administratifs, techniques et de santé revient sur le point du « Résultat financier 2018 » et demande si la Région pratique « l'écrêtage » ?

Il lui est répondu que non, ce n'est pas le cas.

18h25 : arrivée d'un représentant des enseignants

### 1.4. Résultats du vote (le cas échéant)

#### Arrêt du compte-financier sans réserve

Votants : 24    Pour : 24    Contre : 0    Abstention : 0    Nuls : 0

#### Affectation du résultat

Votants : 24    Pour : 24    Contre : 0    Abstention : 0    Nuls : 0

### 1.5. Numéro d'acte généré (le cas échéant)

#### Arrêt du compte-financier sans réserve

Délibération n° 086/18-19

#### Affectation du résultat

Délibération n° 085/18-19

## 2. Décisions budgétaires modificatives

### 2.1. Décisions budgétaires modificatives

2.1.1. Décisions Budgétaires Modificatives pour information - exercice 2018 :

2.1.2. Décisions Budgétaires Modificatives pour information - exercice 2019 :

2.1.3. Décisions Budgétaires Modificatives pour vote n°3 - exercice 2019 :

### 2.2. Présentation / contexte

2.2.1. Décisions Budgétaires Modificatives pour information - exercice 2018 :



5/10

La Décision Budgétaire Modificative n° 11 regroupe les opérations suivantes (écritures de fin d'année) :

- Ajustement des crédits du service de restauration (DM alimentaire) au vue de la réalisation de l'année
- Ajustement des montants des amortissements réels et neutralisés
- Ajustement du montant des bourses nationales 2018
- Ajustement du montant du reversement du Rectorat pour les examens 2018
- Ajustement du reversement GRETA 2018
- Ajustement de la taxe d'apprentissage 2018
- Suppression et ajustement de subventions de la Région Bretagne non utilisées (projets KARTA)
- Suppression de subventions de la Région Bretagne non utilisées en 2018 (et reportée sur 2019)
- Ajustement suite à la diminution du stock en Restauration Collective et en Enseignement Technique

La Décision Budgétaire Modificative n° 12 regroupe les opérations suivantes (écritures de fin d'année) :

- Ajout d'une subvention de la Région Bretagne (projet Karta).

#### 2.2.2. Décisions Budgétaires Modificatives pour information - exercice 2019 :

La Décision Budgétaire Modificative n° 2 regroupe les opérations suivantes :

- Ajustement des crédits de fonds sociaux suite au report des crédits non utilisés en 2018 ;
- Budgétisation des voyages en Allemagne et en Espagne ;
- Budgétisation de la subvention ERASMUS +.

#### 2.2.3. Décisions Budgétaires Modificatives pour vote n°3 - exercice 2019 :

La décision modificative n°3 correspond à la répartition du solde de la dotation de fonctionnement de la Région Bretagne (20 508,77 €).

Répartition du solde de la dotation de fonctionnement 2019 : 20 508,77€

Service domaine activité	Montant prévu	Montant ajouté	Total
ALO/ENERGI/0GAZ- Dépenses gaz	70 000,00 €	15 000,00 €	85 000,00 €
ALO/ENERGI/2ELEC Dépenses électricité	80 000,00 €	5 000,00 €	85 000,00 €
ALO/COMMUN/0RECEP Crédits réception	3 500,00 €	508,77 €	4 008,77 €
		<b>20 508,77 €</b>	

#### 2.3. Résultats du vote (le cas échéant)

Votants : 24    Pour : 24    Contre : 0    Abstention : 0    Nuls : 0

#### 2.4. Numéro d'acte généré (le cas échéant)

Délibération n° 082/18-19

### 3. Mise à jour de la Charte sur les frais de déplacement

#### 3.1. Mise à jour de la Charte sur les frais de déplacement



### 3.2. Présentation / contexte

Un décret n° 2019-139 du 26 février 2019 modifie le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'État.

6/10

Il convient dès lors de mettre à jour le règlement sur le remboursement des frais d'hébergement et de déplacement. Cette mise à jour intègre les nouveaux montants de remboursement fixés par divers arrêtés.

Le règlement s'applique à compter du 1er mars 2019.

Le nouvel arrêté précise dans son article 7 que le remboursement aux frais réel ne peut être que ponctuel et devra faire l'objet d'une délibération spécifique du conseil d'administration qui déterminera le cadre ou la durée de son application. Il est proposé de limiter la possibilité de rembourser aux frais réels à des déplacements professionnels dans le cadre d'une représentation officielle du Lycée.

### 3.3. Résultats du vote (le cas échéant)

*Règlement sur le remboursement des frais de déplacement et d'hébergement*

Votants : 24      Pour : 24      Contre : 0      Abstention : 0      Nuls : 0

*Autorisation de rembourser les frais de déplacement et d'hébergement au réel par dérogation au règlement*

Votants : 24      Pour : 24      Contre : 0      Abstention : 0      Nuls : 0

### 3.4. Numéro d'acte généré (le cas échéant)

*Règlement sur le remboursement des frais de déplacement et d'hébergement*

Délibération n° 083/18-19

*Autorisation de rembourser les frais de déplacement et d'hébergement au réel par dérogation au règlement*

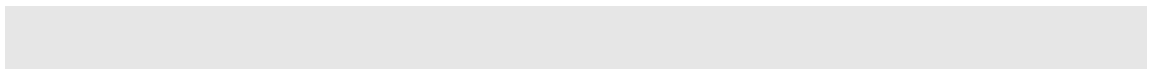
Délibération n° 087/18-19

## 4. Point sur les travaux

4.1. Point sur les travaux

4.2. Présentation / contexte

M. le Proviseur fait un point sur les travaux.





## RUBRIQUE II. Vie scolaire et pédagogique

### 5. Modification du règlement intérieur et de ses annexes

7/10

#### 5.1. Modification du règlement intérieur et de ses annexes

##### 5.1.1. Modification du règlement intérieur

##### 5.1.2. Modification du règlement de l'internat

##### 5.1.3. Modification de la charte informatique

#### 5.2. Présentation / contexte

##### 5.2.1. Modification du règlement intérieur

M. le Proviseur présente les propositions de modification du règlement intérieur, modification des articles 29, 46 et 47 qui entreront en application à la rentrée 2019.

##### 5.2.2. Modification du règlement de l'internat

M. le Proviseur présente les propositions de modification du règlement de l'internat, qui entreront en application à la rentrée 2019.

##### 5.2.3. Modification de la charte informatique

M. le Proviseur présente les propositions de modification de la charte informatique qui entreront en application à la rentrée 2019. Ces modifications relèvent essentiellement d'une mise en forme plus lisible.

#### 5.3. Commentaires / débat

##### 5.3.1. Modification du règlement intérieur

Plusieurs questions sont posées par les représentants des personnels enseignants et d'éducation :

- M. CHAPELAND demande si le port de la tenue réglementaire est également obligatoire aux restaurants d'initiation ?
- M<sup>me</sup> MARTIN demande le port du pull à col roulé est également autorisé pour les filles ? et si le pull fin l'est également tant pour les filles que pour les garçons ?

M<sup>me</sup> MARZIOU, représentante des personnels administratifs, techniques et de santé exprime l'avis favorable du personnel administratif sur les assouplissements du règlement intérieur.

M<sup>me</sup> CABIOC'H et M. RIAUD, représentants de personnels enseignants et d'éducation, expriment leur désaccord quant au port du pull à col roulé, craignant de la perte de rigueur dans la tenue.

##### 5.3.2. Modification du règlement de l'internat

M<sup>me</sup> MARTIN demande la modification de la première phrase du paragraphe DIVERS.

M<sup>me</sup> JEHAN, représentante des personnels ATSS fait le constat de l'état des couettes en fin d'année.

M<sup>me</sup> CABIOC'H s'inquiète de la hauteur des armoires.

Il lui est répondu qu'elles ont la hauteur réglementaire.

#### 5.4. Résultats du vote (le cas échéant)

##### *Port du pull à col roulé*

*Votants : 24      Pour : 14      Contre : 2      Abstention : 8      Nuls : 0*

20h05 : départ d'un représentant de la Commune

##### *Modification du règlement intérieur*

*Votants : 23      Pour : 23      Contre : 0      Abstention : 0      Nuls : 0*



5.5. Numéro d'acte généré (le cas échéant)

*Modification du règlement intérieur*  
Délibération n° 088/18-19

8/10

## 6. Génération 2024

6.1. Génération 2024

*20h15 : départ d'un représentant des enseignants*

6.2. Présentation / contexte

M. le Proviseur présente l'appel à candidature lancé par les ministères de l'Éducation, des Sports, de l'Agriculture et le cahier des charges de la labellisation « Génération 2024 ».

Il s'agit de saisir l'opportunité de l'organisation des jeux olympiques et paralympiques de 2024 pour :

- développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire ;
- participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques ;
- adapter les parcours des sportifs de haut niveau ;
- ouvrir les équipements sportifs des établissements.

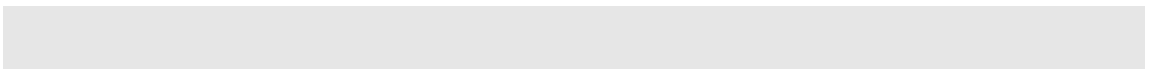
Favoriser le volontariat des équipes éducatives, des familles, des élèves, des responsables associatifs ainsi que des collectivités territoriales : une dynamique locale à Dinard.

6.3. Résultats du vote (le cas échéant)

*Votants : 22      Pour : 22      Contre : 0      Abstention : 0      Nuls : 0*

6.4. Numéro d'acte généré (le cas échéant)

Délibération n° 084/18-19







## RUBRIQUE III. Moyens d'enseignement et pédagogiques

### 1. Question / Point abordé

9/10

- 1.1. Énoncé de la question ou du sujet abordé
- 1.2. Présentation / contexte

É T A T N É A N T



## RUBRIQUE IV. Questions diverses

### 1. Question / Point abordé

1.1. Énoncé de la question ou du sujet abordé

10/10

1.2. Présentation / contexte

É T A T N É A N T

20 h 25 – en l'absence de question diverse, la séance est levée.

lycée hôtelier  
Yvon Bourges

académie  
Rennes  
Éducation  
nationale

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**LISTE D'EMARGEMENT**  
**ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019**  
**SÉANCE 18-19/06**  
**DU JEUDI 25 AVRIL 2019**

Secrétariat

Dossier suivi par  
Yves Garnier

Téléphone  
02 99 16 80 80

Télécopie  
02 99 16 80 81

Mél.  
ce.0350005r@ac-rennes.fr

33, rue des Ecoles  
B.P. 80304  
35803 DINARD CEDEX

Site internet  
www.lyceehotelierdinard.fr



lycée des Métiers  
Hôtellerie-restauration

Titulaires	Emargement	Suppléants
<b>Membres de Droit</b>		
M. Romain RAOUL		
M. Frank TROUBADOURS		
M <sup>me</sup> Anne-Laure LEGAILLARD		
M. Alain BERNARD		
M. Mikaël JOLY		
<b>Représentante du Conseil Régional :</b>		
M. Martin MEYRIER		
M. Stéphane PERRIN		
<b>Représentants de la commune siège</b>		
M. Jean-Claude MAHE – Maire		M <sup>me</sup> Catherine GUGUEN GRACIE
M <sup>me</sup> Claudia CARFANTAN		M. Daniel BILLOT
<b>Personnalité Qualifiée</b>		
M. Bruno VILT		
<b>Personnels d'Enseignement et d'Education</b>		
M <sup>me</sup> Elisabeth RICHARD		M <sup>me</sup> Agnès KNOCKAERT
M. Claude NAOUR		M. Laurent CHARPENTIER
M. Patrick CHAPELAND		M <sup>me</sup> Florence ROBIN
M <sup>me</sup> Martine MARTIN		M. Yann-Mikaël TRIHAN
M. Sébastien CHAUVEAU		M. Jean-François GEFFRAY
M <sup>me</sup> Nicole CABIOC'H		M. Ludovic PORTIER
M. Denis RIAUD		M <sup>me</sup> Véronique MARZIN
<b>Personnels ATOSS</b>		
M <sup>me</sup> Sandrine MARZIOU		M. Philippe ROUSSEL
M <sup>me</sup> Sylvie CUDONNEC		M <sup>me</sup> Delphine ACLOQUE
M <sup>me</sup> Martine JEHAN		M. Laurent SECHER
<b>Représentants des Parents d'Elèves</b>		
M <sup>me</sup> Anne-Laure MOREAU		M. Yves VINCENT
M <sup>me</sup> Sandrine MONNET		M <sup>me</sup> Stéphanie JUBAULT
M <sup>me</sup> Sylvie HAMEL-DAUDIN		M. Hervé ROZE
M <sup>me</sup> Carole BAZILE		M <sup>me</sup> Stéphanie DESPRES
M <sup>me</sup> Laïla MARIN		M <sup>me</sup> Nathalie GUILLOIS-SAMSON
<b>Représentants des élèves</b>		
M <sup>lle</sup> Adèle FAGON		M. Maxence KERMORGANT
M. Yanis RAMBAUD		M. Matthieu PEIRANO-FABRE
M. Benoit LE CLAINCHE		M <sup>lle</sup> Adèle LE BAIL
M <sup>lle</sup> Léa JURE		M <sup>lle</sup> Gwendoline LAFOND
M <sup>lle</sup> Mélissa SMITH		M. Juluan DOMI